

RCS : AVIGNON
Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1970 B 00009
Numéro SIREN : 702 620 097
Nom ou dénomination : J. CAUSSE ET ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 01/12/2023 sous le numéro de dépôt 18833

J. CAUSSE & ASSOCIES
Société anonyme au capital de 250 000 Euros
Siège social : 91 Avenue de l'Arrousaire
84000 AVIGNON
RCS AVIGNON B 702 620 097
SIRET 702 620 097 00023

RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE

PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 16 Juin 2023

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 qui s'élève à la somme de 1.344.320 euros de la manière suivante :

- Dividendes	1.300.000 €
- Report à nouveau	44.320 €

Chaque action recevrait ainsi un dividende de 130 euros.

Toutefois, le versement d'un acompte sur dividendes d'un montant de 400.000 euros a été décidé suivant délibération du Conseil d'Administration en date du 27 Mars 2023, aussi le solde des dividendes restant à distribuer s'élèvera à la somme de 900.000 euros, soit 90 euros par action.

En ce qui concerne les personnes physiques domiciliées fiscalement en France, les prélèvements sociaux relatifs à cette distribution, qui s'élèvent à 17,20 % du montant brut de la distribution perçue, seront prélevés à la source par la société.

Il en sera de même du prélèvement à la source non libératoire de 12,8 %, sauf pour les associés ayant demandé à être dispensés dudit prélèvement.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.


Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, ainsi que la partie de ceux-ci éligible ou non éligible à l'abattement mentionné à l'article 158 du Code général des impôts, ont été les suivants :

EXERCICE	31 Décembre 2019	31 Décembre 2020	31 Décembre 2021
DIVIDENDE	1 000 000 €	1 000 000 €	1 200 000 €
QUOTE PART ELIGIBLE A L'ABATTEMENT (Art. 158 du CGI)	542 700 €	532 700 €	624 600 €
QUOTE PART NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT	457 300 €	467 300 €	575 400 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Extrait Certifié Conforme
Mr Jean-Claude GERMAIN





SA J. CAUSSE ET ASSOCIÉS

91 AVENUE DE L'ARROUSAIRE

84000 AVIGNON

Bilan au 31 décembre 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA J. CAUSSE ET ASSOCIES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise 91 AVENUE DE L'ARROUSAIRE 84000 AVIGNON		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 7 0 2 6 2 0 0 9 7 0 0 0 2 3			Néant <input type="checkbox"/> *			
			Exercice N clos le 31/12/2022			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC			
		Frais de développement * CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG			
		Fonds commercial (1) AH	AI	361 420	361 420	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	97 557	88 292	9 264
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO		234 490	
		Constructions AP	AQ	153 272	776 358	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	1 032 841	449 846	
		Immobilisations en cours AV	AW	102 980	102 980	
		Avances et acomptes AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT			
		Autres participations CU	CV		478 996	
		Créances rattachées à des participations BB	BC			
		Autres titres immobilisés BD	BE			
		Prêts BF	BG	102 631	102 631	
Autres immobilisations financières* BH		BI	12 263	12 263		
TOTAL (II) BJ		3 802 658	1 274 406	2 528 252		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM			
		En cours de production de biens BN	BO			
		En cours de production de services BP	BQ	161 704	161 704	
		Produits intermédiaires et finis BR	BS			
	CRÉANCES	Marchandises BT	BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3) BX	BY	4 945 034	392 874	4 552 160
	DIVERS	Autres créances (3) BZ	CA	67 465	67 465	
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC			
	Comptes de régularisation	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE		500 000	
Disponibilités CF		CG	3 839 162	3 839 162		
Charges constatées d'avance (3)* CH		CI	19 894	19 894		
TOTAL (III) CJ		CK	9 533 261	392 874	9 140 386	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW						
Primes de remboursement des obligations (V) CM						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		13 335 919	1A 1 667 280	11 668 639		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP	(3) Part à plus d'un an CR			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SA J. CAUSSE ET ASSOCIES		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 250 000)			DA	250 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	25 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	550 000	
	Report à nouveau			DH	1 337 601	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 344 320	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
TOTAL (I)			DL	3 506 921		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ	800 060	
	TOTAL (III)			DR	800 060	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	810 724	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	247 436	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	258 625	
	Dettes fiscales et sociales			DY	5 885 145	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte régul.	Autres dettes			EA	142 605	
	Produits constatés d'avance (4)			EB	17 119	
TOTAL (IV)			EC	7 361 657		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	11 668 639		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			1F	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			1G	6 737 916	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			1H	522	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

		Exercice N			Néant <input type="checkbox"/> *	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	FH	FI	17 474 930	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	17 474 930	
	Production stockée*			FM	(1 827)	
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO	40 416	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	84 880	
	Autres produits (1) (11)			FQ	11 457	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	17 609 857
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	2 030 020	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	330 369	
	Salaires et traitements*			FY	8 916 064	
	Charges sociales (10)			FZ	3 843 376	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*			GA	240 312
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	81 413
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE	12 464	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	15 454 021	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	2 155 835	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	631	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP	631	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	14 450	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	14 450	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(13 818)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	2 142 016	

Désignation de l'entreprise		SA J. CAUSSE ET ASSOCIES		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	755	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	755	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	755
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ	342 743	
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	455 709	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	17 611 244	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	16 266 924	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	1 344 320
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont		HY	
		{ produits de locations immobilières		IG	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HP		
	(3)	Dont		HQ	
		{ - Crédit-bail mobilier *		IH	
	{ - Crédit-bail immobilier		IJ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IK	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		HX	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		RC	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		RD	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		A1	6 020
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		A2	
	(9)	Dont transferts de charges		A3	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A4	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS)	A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatifs	A6	obligatoires	A9
		Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Rentrées sur créances amorties					755
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA J. CAUSSE ET ASSOCIES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 11 668 639 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 344 320 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.
La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Règles et méthodes comptables

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,77 %
- Taux de croissance des salaires : 3 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : TG 05

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Annexe : Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	361 420			361 420
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	84 550	13 008		97 558
Immobilisations incorporelles	445 970	13 008		458 978
- Terrains	234 490			234 490
- Constructions sur sol propre	582 410			582 410
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	347 221			347 221
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	895 238	54 111	1 688	947 661
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	586 402	62 950	114 325	535 027
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	4 800	98 181		102 981
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 650 561	215 242	116 013	2 749 790
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	478 996			478 996
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	11 718	103 177		114 895
Immobilisations financières	490 714	103 177		593 891
ACTIF IMMOBILISE	3 587 245	331 426	116 013	3 802 659

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

31/12/2022

Éléments achetés	351 729
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	361 420

Suite au règlement 2015-06 de l'ANC relatif à la valeur du fonds commercial à l'actif, nous avons procédé à un test de dépréciation. Aucun

Annexe : Notes sur le bilan

indice de perte de valeur n'est apparu et de ce fait aucune dépréciation n'a été comptabilisée.
En outre, le fonds n'ayant pas de durée d'utilisation limitée, il n'a fait l'objet d'aucun amortissement.

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS EC AUDIT 84000 AVIGNON	40 000		99,84	9 064
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SARL EXTERNECO 84000 AVIGNON	1 000		10,00	

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	55 280	33 012		88 293
Immobilisations incorporelles	55 280	33 012		88 293
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	83 263	19 413		102 677
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	15 814	34 782		50 596
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	618 576	52 791	1 688	669 679
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	377 174	100 314	114 325	363 163
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 094 826	207 300	116 013	1 186 114
ACTIF IMMOBILISE	1 150 107	240 313	116 013	1 274 406

Annexe : Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 147 289 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	102 632		102 632
Autres	12 263		12 263
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 945 035	4 945 035	
Autres	67 466	67 466	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	19 894	19 894	
Total	5 147 289	5 032 395	114 895
Prêts accordés en cours d'exercice	102 631		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact. a etablr	21 420
Personnel produit a recevoir	621
Total	22 041

Annexe : Notes sur le bilan**Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 250 000,00 euros décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 25,00 euros.

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	1 258 011
Résultat de l'exercice précédent	1 279 591
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	2 537 602
Affectations aux réserves	
Distributions	1 200 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	1 337 602
Total des affectations	2 537 602

Annexe : Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2022
Capital	250 000				250 000
Réserve légale	25 000				25 000
Réserves générales	550 000				550 000
Report à Nouveau	1 258 011	1 337 602	1 337 602	1 258 011	1 337 602
Résultat de l'exercice	1 279 591	-1 279 591	1 344 320	1 279 591	1 344 320
<i>Dividendes</i>		1 200 000			
Total Capitaux Propres	3 362 602	1 258 011	2 681 922	2 537 602	3 506 922

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	802 860		2 800		800 060
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	802 860		2 800		800 060
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			2 800		
Financières					
Exceptionnelles					

Annexe : Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 361 657 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	523	523		
- à plus de 1 an à l'origine	810 202	186 461	617 684	6 057
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	258 626	258 626		
Dettes fiscales et sociales	5 885 145	5 885 145		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	390 042	390 042		
Produits constatés d'avance	17 119	17 119		
Total	7 361 657	6 737 916	617 684	6 057
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	191 583			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	176 644			
(**) Dont envers les associés	247 436			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 247 436 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.non parvenue	44 643
Provision congés payés(n)	197 122
Dettes provis. pr partic. salariés	342 744
Personnel - autres charges à payer	1 693 820
Prov Prime Macron	95 000
Organismes sociaux a pay.	787 089
Taxe apprentissage	7 837
Effort construction	38 960
Taxe handicapé	16 000
Charg/prov.cong.payés(n)	78 622
Etat charges a payer	8 000
Total	3 309 837

Annexe : Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat.d avance	19 894		
Total	19 894		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Prod.constates d avance	17 119		
Total	17 119		

Annexe : Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2022
TOTAL	17 474 930

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 6 000 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt hors CICE	Impôt correspondant après CICE	Résultat après impôt
+ Résultat courant	2 142 017	455 709	1 686 308
+ Résultat exceptionnel	755		755
- Participations des salariés	342 743		342 743
Résultat comptable	1 800 029	455 709	1 344 320

Annexe : Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 85 686 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	342 743
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	342 743
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	85 686
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Annexe : Autres informations

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 800 060 euros

ANDRE FRISON

E.S.C

EXPERT-COMPTABLE DIPLOME

COMMISSAIRE AUX COMPTES

(COUR D'APPEL DE NIMES)

J. CAUSSE ET ASSOCIES

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

AU CAPITAL DE 250 000 EUROS

91, avenue de l'Arrousaire

84000 AVIGNON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS AU 31/12/2022

Membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté

216, boulevard Pierre Boule – 84000 AVIGNON ☎04 90 86 64 73

e-mail : afrison@corexx.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS AU 31/12/2022

Mesdames, Messieurs,

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société J.CAUSSE ET ASSOCIES relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que celles-ci ont notamment porté sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre société.

Selon notre jugement professionnel, les appréciations ainsi portées ont été les plus importantes. Celles-ci s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

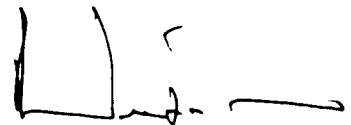
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à AVIGNON

Le 30 mai 2023



André FRISON

Commissaire aux Comptes

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val similaires				
Fonds commercial (1)	361 420		361 420	361 420
Autres immobilisations incorporelles	97 558	88 293	9 265	29 269
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	234 490		234 490	234 490
Constructions	929 631	153 272	776 359	830 554
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 482 688	1 032 841	449 847	485 890
Immobilisations corporelles en cours	102 981		102 981	4 800
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	478 996		478 996	478 996
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	102 632		102 632	
Autres immobilisations financières	12 263		12 263	11 718
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 802 659	1 274 406	2 528 252	2 437 138
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	161 704		161 704	163 531
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	4 945 035	392 874	4 552 161	4 754 765
Autres créances	67 466		67 466	147 951
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	500 000		500 000	
Disponibilités	3 839 163		3 839 163	3 628 882
Charges constatées d'avance (3)	19 894		19 894	22 592
TOTAL ACTIF CIRCULANT	9 533 261	392 874	9 140 387	8 717 721
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	13 335 920	1 667 281	11 668 639	11 154 859

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan Passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	250 000	250 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	25 000	25 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	550 000	550 000
Report à nouveau	1 337 602	1 258 011
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 344 320	1 279 591
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 506 922	3 362 602
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	800 060	802 860
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	800 060	802 860
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	810 725	795 263
Emprunts et dettes financières diverses (3)	247 436	314 879
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	258 626	203 172
Dettes fiscales et sociales	5 885 145	5 439 349
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	142 606	232 485
Produits constatés d'avance	17 119	4 250
TOTAL DETTES	7 361 657	6 989 398
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	11 668 639	11 154 859
(1) Dont à plus d'un an (a)	623 741	653 655
(1) Dont à moins d'un an (a)	6 737 916	6 335 743
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	523	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

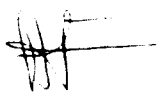
Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons Intracom.	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	17 472 521	2 410	17 474 930	16 282 670
Chiffre d'affaires net	17 472 521	2 410	17 474 930	16 282 670
Production stockée			-1 827	-10 816
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			40 416	34 240
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			84 880	301 674
Autres produits			11 458	5 534
Total produits d'exploitation (I)			17 609 857	16 613 302
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			2 030 020	1 824 734
Impôts, taxes et versements assimilés			330 369	310 900
Salaires et traitements			8 916 065	8 523 125
Charges sociales			3 843 376	3 638 872
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			240 313	168 665
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			81 414	171 427
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			12 465	37 291
Total charges d'exploitation (II)			15 454 021	14 675 014
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			2 155 836	1 938 288
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			632	
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			632	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilés (4)			14 451	10 986
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			14 451	10 986
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-13 819	-10 986
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			2 142 017	1 927 302

Compte de résultat (suite)

	31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	755	12 752
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	755	12 752
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		1 500
Sur opérations en capital		7 000
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		8 500
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	755	4 252
Participation des salariés aux résultats (IX)	342 743	259 756
Impôts sur les bénéfices (X)	455 709	392 207
Total des produits (I+III+V+VII)	17 811 245	16 626 054
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	16 266 924	15 346 463
BENEFICE OU PERTE	1 544 320	1 279 591
<i>(a) Y compris :</i>		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA J. CAUSSE ET ASSOCIES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 11 668 639 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 1 344 320 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires. La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Règles et méthodes comptables

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,77 %
- Taux de croissance des salaires : 3 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : TG 05

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Annexe : Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	361 420			361 420
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	84 550	13 008		97 558
Immobilisations incorporelles	445 970	13 008		458 978
- Terrains	234 490			234 490
- Constructions sur sol propre	582 410			582 410
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	347 221			347 221
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	895 238	54 111	1 688	947 661
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	586 402	62 950	114 325	535 027
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	4 800	98 181		102 981
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 650 561	215 242	116 013	2 749 790
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	478 996			478 996
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	11 718	103 177		114 895
Immobilisations financières	490 714	103 177		593 891
ACTIF IMMOBILISE	3 587 245	331 426	116 013	3 802 659

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

31/12/2022

Éléments achetés
Éléments réévalués
Éléments reçus en apport

351 729

Total

361 420

Suite au règlement 2015-06 de l'ANC relatif à la valeur du fonds commercial à l'actif, nous avons procédé à un test de dépréciation. Aucun

Annexe : Notes sur le bilan

indice de perte de valeur n'est apparu et de ce fait aucune dépréciation n'a été comptabilisée
En outre, le fonds n'ayant pas de durée d'utilisation limitée, il n'a fait l'objet d'aucun amortissement.

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS EC AUDIT 84000 AVIGNON	40 000		99,84	9 064
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SARL EXTERNECO 84000 AVIGNON	1 000		10,00	

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	55 280	33 012		88 293
Immobilisations incorporelles	55 280	33 012		88 293
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	83 263	19 413		102 677
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	15 814	34 782		50 596
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	618 576	52 791	1 688	669 679
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	377 174	100 314	114 325	363 163
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 094 826	207 300	116 013	1 186 114
ACTIF IMMOBILISE	1 150 107	240 313	116 013	1 274 406

Annexe : Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 147 289 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	102 632		102 632
Autres	12 263		12 263
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 945 035	4 945 035	
Autres	67 466	67 466	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	19 894	19 894	
Total	5 147 289	5 032 395	114 895
Prêts accordés en cours d'exercice	102 631		
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact. a établir	21 420
Personnel produit a recevoir	621
Total	22 041

Annexe : Notes sur le bilan**Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 250 000,00 euros décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 25,00 euros.

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	1 258 011
Résultat de l'exercice précédent	1 279 591
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	2 537 602
Affectations aux réserves	
Distributions	1 200 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	1 337 602
Total des affectations	2 537 602

Annexe : Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2022
Capital	250 000				250 000
Réserve légale	25 000				25 000
Réserves générales	550 000				550 000
Report à Nouveau	1 258 011	1 337 602	1 337 602	1 258 011	1 337 602
Résultat de l'exercice	1 279 591	-1 279 591	1 344 320	1 279 591	1 344 320
<i>Dividendes</i>		1 200 000			
Total Capitaux Propres	3 362 602	1 258 011	2 681 922	2 537 602	3 506 922

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	802 860		2 800		800 060
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	802 860		2 800		800 060
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			2 800		
Financières					
Exceptionnelles					

Annexe : Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 361 657 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	523	523		
- à plus de 1 an à l'origine	810 202	186 461	617 684	6 057
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	258 626	258 626		
Dettes fiscales et sociales	5 885 145	5 885 145		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	390 042	390 042		
Produits constatés d'avance	17 119	17 119		
Total	7 361 657	6 737 916	617 684	6 057
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	191 583			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	176 644			
(**) Dont envers les associés	247 436			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 247 436 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournis fact. non parvenue	44 643
Provision congés payés(n)	197 122
Dettes provis. pr partic. salariés	342 744
Personnel - autres charges à payer	1 693 820
Prov Prime Macron	95 000
Organismes sociaux à payer	787 089
Taxe apprentissage	7 837
Effort construction	38 960
Taxe handicapé	16 000
Charg/prov. cong. payés(n)	78 622
Etat charges à payer	8 000
Total	3 309 837

Annexe : Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat. d avance	19 894		
Total	19 894		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Prod. constatés d avance	17 119		
Total	17 119		

Annexe : Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2022
TOTAL	17 474 930

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 6 000 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant	2 142 017	455 709	1 686 308
+ Résultat exceptionnel	755		755
- Participations des salariés	342 743		342 743
Résultat comptable	1 800 029	455 709	1 344 320
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Annexe : Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 85 686 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	342 743
Liés à d'autres éléments	
B Total des bases concourant à diminuer la dette future	342 743
C Défis reportables	
D Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	85 686
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Annexe : Autres informations

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 800 060 euros

AGROPARC

805, Chemin des Meinajariés
Bât. Le Montaigne 1 - CS 20017
84918 AVIGNON CEDEX 9

Tel : 04.90.14.17.00

Fax : 04.90.85.69.41

AVIGNON**Avocats :**

Jean-François HIRTZ

*Spécialisation en Droit
des Sociétés*

Jody CLAVEYROLLE LAMRINI

Pierre-Marie LAUNAY

Frédéric MANZON

Alexandre MARS

Gilles SALIGNAT

Juristes :

Ilham EL MAKHFI

Céline GOURIER

Mathilde LUCA

LYON**Avocats :**

Jean-Paul BOURDEN

*Spécialisation en Droit
des Sociétés*

Angélique GILLIN

Raymond EXPOSITO

Juristes :

Léa CHIBOUT

Romain LANGLAIS

Fanny PEUBEZ

SOCOJUR

11, rue de la République - 84000 AVIGNON

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

2 Boulevard Limbert

BP 21063

84097 AVIGNON CEDEX 9

Avignon, le 26 Octobre 2023

Nos réf : AM/SP

Dossier : J. CAUSSE & ASSOCIES - comptes de 2022

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

30 OCT. 2023

Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, aux fins de dépôt, le bilan, les comptes annuels et annexes, le rapport du Commissaire aux comptes, la proposition d'affectation du résultat soumise à l'Assemblée et la résolution votée de notre cliente la société J. CAUSSE & ASSOCIES.

Nous joignons un chèque d'un montant de 47.54 euros en règlement de vos frais.

Nous vous serions obligés de bien vouloir nous adresser le certificat de dépôt susvisé accompagné de votre facture.

Avec nos remerciements anticipés,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Greffier, l'expression de nos salutations distinguées.

Alexandre MARS